



RE2020 et biosourcés, pousser les curseurs plus loin : arbitrer et anticiper dans sa pratique professionnelle quotidienne

En neuf et en rénovation – cap sur 2028/2031

Durée : 1 jour soit 7 heures

Thématique(s) : Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Matériaux biosourcés, RE2020

Date : 18 et 19 septembre 2024

Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)

Intervenant(s) : Cédric CRETON, Ingénieur, co-gérant (BE IMAEE)

Programme de formation

Pré-programme :

Se mettre à jour

- Rappels sur le contexte de la RE2020
- Les biosourcés et le réemploi comme levier
- Évolutions à venir : 2025 – 2028 – 2031 – RE Existant

Anticiper : les leviers pour pousser les curseurs plus loin

- Éléments d'arbitrage (conception et systèmes) pour anticiper les seuils
- Viser l'accessibilité technique et financière
- Transmettre une pédagogie de projet / maîtrise d'ouvrage - équipe de conception

Se positionner : points d'alertes et retours d'expérience

- Comparatifs de projets selon seuils
 - Méthodologie de projet
 - Focus sur les biosourcés

Sobriété : Cap sur la rénovation

- L'existant comme élément de réemploi d'un projet

Objectifs de formation

- Identifier les éléments d'arbitrage *bâtiment et systèmes* pour optimiser la performance énergétique et l'impact carbone du projet
 - Appréhender une méthodologie de projet pour intégrer les biosourcés et le réemploi dans le projet en visant les seuils réglementaires 2028/2031
 - Consolider son argumentaire pour pousser les curseurs plus loin
 - Intégrer dans sa pratique professionnelle les évolutions réglementaires à venir en rénovation
-
- Taux d'atteinte des objectifs 2023 : - /10

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC

& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 370 € HT (444 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

09/02/2024

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)